

Guide de la

Relève municipale

←—————→

Région du
Nord du Québec

←—————→

Ressource d'avenir

Présenté par la



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

www.fqm.ca

I Table des matières

II	Avant-propos	3
III	Sommaire	4
1	Passons à l'action!	5
2	Comment s'y prendre?.....	6
3	Faits vécus	12
5	Ressources : Organismes jeunesse	16
6	Ressources : Développement local	22
7	Ressources : Organismes nationaux	24
8	Annexe 1 : Comité Jeunes/FQM	28
9	Annexe 2 : Échéanciers	30

II Avant-propos

Le but premier de ce guide est de soutenir chaque MRC désireuse d'intervenir pour assurer une relève municipale. Il contient plusieurs **outils de planification et de référence** adaptés à votre MRC, par exemple les références des organismes jeunesse et de développement dans votre milieu ainsi que les organismes nationaux qui peuvent soutenir vos projets jeunesse.

De plus, on constate que la moyenne d'âge des élus municipaux est élevée, et que les municipalités auraient avantage à mobiliser leurs jeunes pour qu'ils s'impliquent dans les conseils municipaux. L'avenir de nos municipalités et de nos régions dépend de la capacité des élus à intégrer les jeunes aux instances municipales de pouvoir pour qu'ils puissent contribuer à définir leur milieu de vie.

Face à cette situation, la FQM a mis sur pied, il y a de cela un an, un comité permanent «Jeunes/FQM» composé d'organismes jeunesse qui agissent à l'échelle nationale. Leurs efforts ont conduit à l'élaboration du Projet Relève municipale dont découle ce guide.

Pour toutes questions, commentaires ou demandes de documents portant sur la relève municipale, veuillez vous adresser à Mme Marie-Joëlle Brassard, responsable du dossier Jeunes à la Fédération Québécoise des Municipalités (mjbrassard@fqm.ca, au (418) 651-3343, poste 253).

||| Sommaire

Ce guide vous facilitera la tâche pour amorcer une démarche auprès des jeunes en vue d'assurer la relève municipale chez vous. Il est divisé en trois sections qui vous serviront de guide à la planification et de référence pour bâtir votre projet. Vous pouvez l'utiliser en tout ou en partie et l'adapter à vos besoins particuliers. À votre guise!

La première partie présente les buts et objectifs du plan d'action élaboré par le comité permanent «Jeunes/FQM» et adopté par le conseil d'administration de la FQM. Une deuxième partie présente les étapes à suivre pour ne rien oublier dans la préparation et l'exécution d'un événement «jeunesse» dans votre milieu. Vient ensuite un recueil de faits vécus qui présente des projets concrets réalisés dans certaines municipalités, et qui ont suscité l'attention et l'appréciation de la part des jeunes, ainsi que des retombées positives pour les communautés.

Finalement, vous retrouvez un outil d'importance pour la préparation de votre projet, soit un répertoire complet des organismes ressources qui peuvent vous prêter main forte. Ce répertoire a été élaboré de façon à ce que les organismes ressources correspondent à **votre région**. Qu'il s'agisse d'organismes jeunesse, de développement local ou d'organismes nationaux, vous retrouverez les noms des professionnels les plus près de chez vous ainsi que leurs coordonnées.

Alors à vos marques! Prêts? Partez!

1 Passons à l'action!

Dans le contexte actuel de changements rapides, marqué par un accroissement des responsabilités de l'élu municipal, ce dernier est appelé à redéfinir son rôle. En plus de devoir acquérir des compétences vastes portant sur de nouveaux domaines de responsabilités, il sera au centre de l'élaboration d'une vision d'avenir à long terme de sa municipalité. **Conséquemment, l'élu devra dès maintenant mettre en place les conditions d'avenir pour créer un milieu adapté aux besoins des populations futures.**

Or, l'intégration des jeunes aux instances municipales de pouvoir est une condition essentielle à l'innovation, au renouvellement et à l'avenir de nos milieux de vie.

C'est seulement en contribuant à définir un milieu de vie à leur image que les jeunes pourront innover, mettre en oeuvre des projets porteurs et créer des emplois intéressants dans nos communautés.

Objectifs

- 1- Susciter l'implication des jeunes aux élections municipales de 2005 de sorte qu'ils représentent 20 % des candidats;**
- 2- Inviter chaque MRC à animer, chacune dans son milieu respectif et selon ses spécificités, des démarches de mobilisation qui mettront en présence les jeunes et les élus. Ce peut être des simulations, des forums, des symposiums, etc.**

Résultats escomptés

À court terme, les élus sont conviés à initier un fort mouvement en vue d'assurer une relève municipale. L'implication de chaque MRC aura l'effet d'une vague de fond pour l'ensemble du Québec.

À long terme, les jeunes seront mieux représentés aux conseils municipaux. Ils pourront alors apporter leur dynamisme dans leur communauté tout en bénéficiant du savoir-faire des élus d'expérience. Bref, un engagement accru des jeunes dans les projets porteurs de développement.

2 Comment s'y prendre?

Nous vous invitons à organiser, au sein de votre MRC, un événement tel qu'un colloque, un atelier, un débat/échange, une simulation de conseil municipal ou toute autre activité jugée appropriée dans votre MRC.

Les étapes que nous vous proposons de suivre sont les suivantes :

2.1 Nommez un élu de votre MRC responsable de la démarche de mobilisation

L'élu responsable de la question jeunesse au sein de votre MRC agira comme répondant pour démarrer une démarche qui consiste, dans un premier temps, à mettre en place un **comité organisateur composé de jeunes**. Ce responsable jeunesse peut être un maire, un préfet ou un conseiller municipal.

Lorsque vous adopterez une résolution pour la nomination de cette personne, il est important d'en faire parvenir une copie par télécopie à la FQM (418-651-1127) pour que nous puissions vous soutenir dans vos démarches futures.

2.2 Composez votre comité «jeunesse»

Les MRC qui ont déjà constitué leur table «jeunesse» peuvent y référer dès maintenant. La situation idéale serait d'obtenir une représentation d'un jeune pour chaque municipalité de votre territoire de MRC.

Demandez à chaque municipalité qui compose votre MRC de nommer au moins un jeune qui fera partie du comité organisateur. Pour faciliter cette étape, il est recommandé d'utiliser les organismes ressources de votre région.

2.2.1 Vous adjoindre des organismes jeunesse de votre MRC

Il existe dans votre MRC ou votre région des organismes qui ont le mandat de soutenir les jeunes. Ces organismes peuvent vous être d'une grande aide puisqu'ils disposent de professionnels pour assurer l'aide technique et le suivi de votre démarche. Vous trouverez à la **partie 5** du présent document toutes les références nécessaires dans votre milieu pour établir un contact avec la personne appropriée.

2.2.2 Contactez vos organismes de développement

Vous connaissez probablement les organismes de développement de votre MRC, mais peut-être moins de votre région. Vous pouvez vous simplifier la tâche en vous référant à la **partie 6** du présent document qui contient toutes les références nécessaires à votre premier contact. Souvent, les organismes disposent également de professionnels attirés à des projets jeunesse.

2.2.3 Votre comité organisateur est constitué

Vous disposez maintenant d'une équipe dynamique composée de jeunes et de professionnels du développement qui pourront vous soutenir.

2.3 Nommez un responsable médiatique

La visibilité de votre événement jeunesse est très importante, autant pour les intérêts des jeunes que pour le vôtre et celui de votre MRC. Il est essentiel d'avoir en main la liste des médias locaux et régionaux (journaux, radio et journalistes présents chez vous). Nommez un **responsable des communications** qui prendra contact avec les journalistes et saura transmettre les informations sur l'avancement de votre projet. Vous pouvez dès maintenant annoncer la mise en place de votre comité de travail et l'objectif que vous poursuivez.

Par ailleurs, le travail de communication permettra, le moment venu, d'obtenir une large implication de la population à votre projet. **La répétition est toujours de mise.** Assurez-vous que la population de chaque municipalité soit informée de l'avancement de votre démarche.

2.4 Élaborez un plan de travail pour préparer votre événement ou activité

2.4.1 Vous fixer un but

Il est important que chaque personne concernée par le projet ait une bonne compréhension du but visé. Gardez en tête :

- L'implication des jeunes;
- La valorisation de leur potentiel;
- La possibilité pour les jeunes d'exprimer leur vision;
- Les opportunités à saisir pour intéresser et impliquer les jeunes.

2.4.2 Décider d'un événement pour atteindre votre but

Il y a diverses façons d'arriver à vos fins : simulation d'un conseil municipal, colloque, table de concertation, portes ouvertes sur des réalisations jeunesse, forums, conférences et périodes d'ateliers. À vous de décider selon les particularités propres à votre milieu. Par exemple, une excellente façon d'intégrer les jeunes consiste à les inviter à une simulation de conseil municipal. Cela leur permet de démystifier ce qu'est la gestion des municipalités, de bien comprendre comment ils peuvent intervenir concrètement et de cerner les pouvoirs d'une municipalité.

2.4.3 Établir des objectifs mesurables pour mieux évaluer les résultats

Par exemple, fixez-vous un taux de participation à votre activité, un nombre de jeunes que vous souhaitez rejoindre. Discutez avec des jeunes pour sonder leur motivation et leur potentiel. Pensez pourcentage, nombre et résultats. **À long terme, prévoyez recruter des jeunes qui pourraient se présenter au conseil municipal.**

2.4.4 Définissez le fonctionnement de l'activité

Il faut planifier l'activité. Préconisez-vous une simulation? Un colloque avec ateliers? Une table de concertation? Une conférence avec ateliers? Quelles seront les démarches pour réaliser l'événement?

Si vous... décidez de tenir une simulation de conseil municipal :

Il existe des guides d'initiation à la politique municipale que vous pouvez utiliser. Communiquez avec M^{me} Marie-Joëlle Brassard, responsable de la question jeunesse à la FQM (mjbrassard@fqm.ca, au (418) 651-3343 poste 253) pour recevoir ces documents.

Si vous... convenez de tenir des ateliers, un forum ou un colloque, voici quelques exemples de thèmes ou de questions à aborder :

Aux jeunes :

1. Comment percevez-vous votre communauté en ce qui a trait au dynamisme?
2. Verriez-vous des changements nécessaires? Si oui, lesquels?
3. Comptez-vous vous engager au développement de votre milieu? Si oui, comment?
4. Souhaitez-vous vous présenter aux élections de 2005?
5. Comment (par quels moyens) voyez-vous votre participation aux décisions dans les différents domaines qui vous préoccupent?
6. Autres.

Aux élus :

1. Quelles sont les responsabilités que tiennent actuellement les jeunes dans votre municipalité?
2. Y a-t-il des jeunes qui siègent à votre conseil municipal?
3. Quelles responsabilités voudriez-vous déléguer aux jeunes?
4. Souhaitez-vous que les jeunes participent aux prises de décisions? Si non, pourquoi?
5. Si oui, par quels moyens les jeunes peuvent ou pourraient participer à la prise de décisions?
6. Quels liens entretenez-vous avec les organismes « jeunes » de votre milieu? (Écoles, Carrefours jeunesse-emploi, jeunes promoteurs, etc.)
7. Autres.

2.4.5 S'occuper de la logistique

- Bénévoles
- Animateurs
- Promotion sur place
- Locaux
- Réservations
- Accessibilité pour les jeunes (autobus, rampes d'accès pour mobilité réduite, etc.)
- Repas
- Horaire et déroulement
- Coûts
- Conférenciers
- Outils de présentation
- Outils de discussion
- Décoration
- Identification des personnes présentes, des participants
- Cocktail
- Feuille de présences avec coordonnées accessibles à tous
- Autres

2.4.6 La promotion avant la tenue de votre activité

Convoquer, inviter, publiciser avec des documents d'information en main, distribution, etc. L'élément le plus puissant du marketing est souvent le bouche-à-oreille, mais assurez-vous d'y ajouter les médias locaux et d'informer tous les organismes socio-économiques de votre MRC et des municipalités.

Produire un communiqué de presse efficace suppose de répondre succinctement aux questions suivantes :

- Qui?
- Pourquoi?
- Quand?
- Où?
- Quoi?

Soyez courts et simples pour être bien compris!

Une technique qui a fait ses preuves afin d'attirer davantage les médias à un événement est d'y associer une personnalité d'envergure (par exemple un jeune politicien). C'est la technique du porte-parole.

2.5 Tenue de l'événement et activités au sein des MRC

C'est le temps de suivre votre plan et de rassembler vos jeunes et vos élus!

2.6 Constituez un comité de suivi

À la fin de votre événement, assurez-vous d'inviter les jeunes les plus motivés à prendre part au **comité de suivi**. Un plan d'action s'en suivra pour déterminer les priorités, les objectifs et les moyens d'action à mettre en œuvre.

2.7 Remerciements

Remerciez les bénévoles et les commanditaires ainsi que vos invités!

C'est à ce moment que le travail commence!

3 **Faits vécus**

Voici quelques exemples de MRC, de municipalités et d'organismes du milieu qui ont initié des projets pour impliquer leurs jeunes. Vous y verrez peut-être une source d'inspiration pour mettre en place vos propres projets!

3.1 **Région de Lotbinière : *Vision Jeunesse-Action Lotbinière***

Dans la région de Lotbinière, un guide d'initiation à la politique municipale a été produit par le Carrefour Jeunesse-emploi et s'inscrit dans un projet pilote intitulé : « Jeunes d'aujourd'hui, citoyens de demain ». Ce guide explique comment la MRC soutient et accompagne les municipalités qui font des initiatives jeunesse. Voici quelques exemples de municipalités proactives :

3.1.1 **Saint-Apollinaire**

Une jeune rédige le journal local et produit un résumé des séances du conseil municipal.

3.1.2 **Issoudun**

Le site Web de la municipalité est conçu par des jeunes. Celui-ci comprend des informations sur les séances du conseil municipal et est sujet à une mise à jour continue. Cela suppose qu'ils assistent aux séances et donc s'y familiarisent. De plus, un conseiller jeune est présent.

3.1.3 **Laurier-Station**

Depuis décembre 2002, un jeune de 27 ans siège au comité consultatif de l'urbanisme. Le poste fut comblé par un jeune à la suite de la sensibilisation du maire. Celui-ci veut une relève politique pour les citoyens de demain.

3.1.4 **Colloque : La parole aux jeunes**

Ce colloque, organisé par le Carrefour Jeunesse-emploi de la région, a pour but de donner la parole aux jeunes devant les élus pour aider ces derniers à développer une vision critique des situations à changer ou à améliorer dans la région. Le fait d'aller chercher la vision des jeunes permet de développer une vision renouvelée de son milieu et de sa communauté.

3.2 MRC d'Asbestos

Nos régions sont confrontées à divers enjeux. Comment conscientiser les gens aux problèmes vécus? Comment les amener à parler de leur fierté à demeurer dans une ville et leur faire réaliser qu'ils ont la possibilité de changer les choses? La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région d'Asbestos a trouvé une façon originale d'y parvenir en organisant, auprès des municipalités de son territoire, une tournée théâtrale de la pièce « On claire la marche » mettant en vedettes les intervenants du milieu et les élus municipaux! Cette activité s'inscrit au processus de planification stratégique de développement de la MRC : vivre, habiter et construire ensemble notre région.

3.3 L'Ascension-de-Patapédia

Madame Georgette Horn, mairesse, cite comme suit la participation d'un jeune de 34 ans qui siège au conseil municipal depuis maintenant dix ans : « Je suis fier des excellents résultats obtenus : les jeunes ont su démontrer de l'initiative, du dynamisme et le souci du travail bien accompli. L' élu municipal est un jeune intéressé sur qui on peut compter. »

3.4 Saint-Hippolyte

En plus de faire une simulation de conseil municipal, les jeunes de l'école primaire sont allés plus loin en faisant en sorte que le conseil municipal adopte des résolutions qui correspondent à leurs préoccupations. Cela leur a permis de comparer leur travail à celui des élus et d'obtenir une satisfaction en se rendant utile aux autres.

3.5 Baie-des-Sables

La prise en charge d'un projet de récupération par les jeunes de la polyvalente a vu le jour dans cette municipalité. La réalisation d'un sondage auprès de la population par les jeunes, accompagnés de professeurs et d'élus municipaux, a permis d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

3.6 Saint-Eugène-de-Ladrière

Après une rencontre qui a mobilisé la population et dont l'objet était d'identifier les besoins des jeunes, un comité de développement a vu le jour. Ce comité comprend des jeunes de moins de 25 ans et un représentant «jeunesse» assiste aux sessions de conseil municipal pour assurer un lien et exprimer leurs besoins, leurs projets et leur vision.

3.7 Canton de Stratford

L'initiative «Maire d'un jour» mise en place dans cette municipalité vise directement à sensibiliser les jeunes à leur futur rôle d'élu. Dans le cadre du programme scolaire primaire sur la démocratie, des élections simulées sont déclenchées à l'école primaire. On y fait également vivre une séance de conseil et, à la fin, le maire d'un jour préside une partie de la séance du « vrai » conseil municipal. Certaines de leurs demandes sont même mises à exécution rapidement.

3.8 Saint-Pascal

La municipalité s'est engagée à sensibiliser la population au potentiel que les jeunes peuvent apporter à la suite d'une consultation réalisée auprès des jeunes. Par une multitude d'activités et de projets, les jeunes peuvent ainsi se valoriser en devenant responsables et directeurs d'initiatives au sein de leur communauté. Que ce soit pour l'organisation du 175^{ième} anniversaire de la municipalité ou pour un projet de recherche sur l'exode des jeunes, la population moins âgée s'implique.

3.9 Saint-Denis-de-Brompton

Chaque année, dans le cadre de leur programme scolaire, les élèves de quatrième année ont à étudier le fonctionnement du conseil municipal. Pendant une heure par jour, et ce durant un mois, ils reçoivent la formation et une préparation à une simulation à une séance régulière à l'hôtel de ville. Ils défendent alors des dossiers qu'ils ont préparés et prennent des décisions qui s'y rapportent. Ces décisions sont ensuite entérinées par le conseil.

3.10 MRC d'Antoine-Labelle

Un tout premier regroupement de jeunes adultes a été créé en 1999 dans la MRC d'Antoine-Labelle grâce à la collaboration de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région. Ce regroupement se nomme *Jeunes en tête*. Cette organisation a été formée afin de représenter les jeunes adultes, c'est-à-dire les 18-35 ans de la MRC d'Antoine-Labelle. Sa mission est de promouvoir la participation des jeunes à la vie politique, économique et sociale de la collectivité.

4 Comment se présenter en politique municipale?

Plusieurs personnes pourraient vous demander des renseignements supplémentaires sur les élections municipales. Vous trouverez une bonne source de renseignements, de contacts et de documents officiels sur le site Web du Directeur général des élections du Québec. Vous pouvez le visiter à l'adresse suivante :

[**www.dgeq.qc.ca**](http://www.dgeq.qc.ca)

5 Ressources : Organismes jeunesse

5.1 Carrefour jeunesse-emploi



Mission

Les Carrefour jeunesse-emploi (CJE) visent à la fois l’insertion sociale et l’intégration économique des jeunes adultes (16-35 ans), par l’amélioration de leurs conditions de vie en les accompagnant dans leur cheminement vers l’emploi, vers un retour aux études ou vers le démarrage d’une entreprise.

Services offerts

Développement de projets jeunesse

Activités visant la mise en action des jeunes au sein de leur communauté.

Développement de l’entrepreneuriat jeunesse

Support au développement de projets individuels ou de groupe, activités de démarrage en entreprise, etc.

Personnes-ressources

- **CJE Jamésie (Matagami)**
Personne-ressource : Dominique Simard
Tél. : (819) 739-4455

5.2 Place aux jeunes du Québec



Mission

Lutter contre l'exode et influencer la migration des jeunes qualifiés au profit de l'ensemble des régions du Québec.

Ses principaux objectifs sont de prévenir et freiner l'exode des jeunes vers les grands centres, de favoriser et promouvoir l'engagement social des jeunes en région, de promouvoir et faciliter l'intégration professionnelle des jeunes en région, de sensibiliser les jeunes, leur entourage et les acteurs locaux aux impacts de l'exode et de stimuler la création d'entreprises en région.

Personne-ressource

Aucune pour cette région.

5.3 Forums jeunesse régionaux

Mandats

Favoriser la représentation des jeunes en région;
Assurer la concertation entre les représentants des jeunes en région et les partenaires régionaux;
Exercer un rôle conseil en matière de jeunesse;
Collaborer à la mise en œuvre des mesures de Plan d'action jeunesse les concernant;
Assurer des services d'information et de référence aux jeunes de leur région;
Renforcer la concertation nationale;
Gérer un nouveau fonds régional d'investissement jeunesse.

Personne-ressource

Mouvement jeunesse Baie-James (Matagami)

Personne-ressource : Yvan Morneau
Tél. : (819) 739-4111, poste 223

5.4 Association des clubs entrepreneurs étudiants du Québec



Mission

Implanter des clubs d'entrepreneurs étudiants dans les cégeps et universités au Québec;
Visiter et soutenir les clubs et les structurer en réseau;
Publier deux fois par année scolaire la revue Info-Clubs;
Organiser le colloque annuel, grand ralliement de tous les clubs de l'ACEE du Québec;
Développer le site Internet et la communauté virtuelle de l'ACEE du Québec.

Services offerts

Offrir aux étudiants des maisons d'enseignement supérieur au Québec un choix de carrière différent : créer son emploi... et celui des autres en se lançant en affaires. L'ACEE existe pour :

Les sensibiliser à l'entrepreneuriat;
Les aider à se créer un réseau de contacts pendant leurs études à même leur milieu de vie;
Les aider à démystifier les services offerts par les organismes de développement économique et d'aide au démarrage, tout en les mettant en contact avec les personnes responsables de leur milieu.

Personne-ressource

Aucune pour cette région.

5.5 Association des jeunes ruraux du Québec



Mission

L'AJRQ a pour mission de promouvoir la formation auprès de ses membres et de soutenir leur sentiment d'appartenance au milieu rural.

Favoriser le développement global de l'individu;
Lui permettre d'épanouir sa personnalité grâce à des activités à caractère socio-éducatif;
Initier ses membres à la vie démocratique.

Pour atteindre ses objectifs :

l'AJRQ organise des rencontres de formation sur le plan provincial;
l'AJRQ soutient les cercles de jeunes ruraux dans l'organisation de leurs activités locales ou régionales;
l'AJRQ dispose d'un programme de communication et publie des documents de formation et de soutien;
l'AJRQ recueille les fonds nécessaires à la réalisation de sa mission.

Personne-ressource

Aucune pour cette région.

5.6 Corporation jeunesse rurale du Québec



Mission

Les « *Corporations jeunesse rurale du Québec* » sont des organisations vouées au partenariat et à la création d'une synergie locale et régionale.

La mission d'une corporation jeunesse rurale du Québec consiste à accompagner les jeunes de 12 à 18 ans résidant sur le territoire d'une MRC rurale de manière à les rendre aptes (*empowerment*) à répondre aux besoins qu'ils ont eux-mêmes identifiés. À cette fin, une corporation jeunesse rurale du Québec s'assure de soutenir la participation active des jeunes dans leur communauté, et ce, dans une perspective de développement local et durable en collaboration avec les différents acteurs locaux (élus, responsables d'associations, institutions et organismes régionaux, etc.).

Personne-ressource

Gilles Cayer

partenaires12-18@ivic.qc.ca

6 Ressources : Développement local

6.1 Centres locaux de développement



Mission

La mission d'un CLD est de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action en vue de favoriser le développement de l'économie et la création d'emplois sur son territoire dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement et la communauté locale.

Le CLD offre des services de première ligne d'accompagnement ou de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs (incluant les entreprises d'économie sociale) quel que soit leur âge ou le stade de développement de l'entreprise.

Personnes-ressources

- **CLD de la Baie-James (Matagami)**
Personne-ressource : Guy Héту
Tél. : (819) 739-4111 ou 1-800-516-4111
- **CLD Katutjiniq (Kuujuuaq)**
Personne-ressource : Adel Yassa
Tél. : (819) 964-2035

6.2 Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centre d'aide aux entreprises (CAE)



Mission

Les SADC/CAE viennent en aide à votre région en favorisant le développement économique et social, et ce, depuis 20 ans! Elles ont défini trois secteurs d'action :

- Le développement local, qui se traduit par une multitude d'initiatives;
- La sensibilisation à l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes et **la lutte contre l'exode des jeunes;**
- Un accompagnement de chaque entreprise selon sa réalité et ses besoins.

Les SADC/CAE de votre région font partie du Réseau des SADC du Québec qui regroupe 57 SADC et 10 Centres d'aide aux entreprises (CAE, qui ne sont donc pas présents dans toutes les régions). Plus de 1 250 bénévoles et 350 professionnels oeuvrent au sein de ces organisations qui rejoignent 1 260 municipalités et 4 300 000 personnes, soit 1 Québécois sur 2.

Personnes-ressources

- **SADC Chibougamau-Chapais (Chibougamau)**
Directrice : Annie Potvin
Responsable jeunesse : Guylaine Duchesne
(418) 748-6477
- **SADC Matagami (Matagami)**
Directeur : François Cossette
Responsable jeunesse : Audrey Forgues
(819) 739-2155

6.3 Association des CLSC et des CHSLD du Québec



Dans une perspective de prévention et de promotion de la santé et du bien-être, le CLSC offre une gamme de services de première ligne qui répond à des besoins n'exigeant pas de traitements ou d'équipements spécialisés : consultations médicales, soins infirmiers, services à domicile aux personnes en perte d'autonomie, dépistage du VIH-Sida et des MTS, cliniques de vaccination et de prélèvements sanguins, programme en périnatalité, en santé mentale, en toxicomanie, etc.

Chaque CLSC a également un ou une responsable du développement communautaire que vous pouvez contacter.

Association des CLSC et des CHSLD du Québec

1801, de Maisonneuve Ouest
Bureau 600
Montréal (Québec)
H3H 1J9

Téléphone : (514) 931-1448
Télécopieur : (514) 931-9577

Courriel : assoc@clsc-chsld.qc.ca
Site Web : www.clsc-chsld.qc.ca

7 Ressources : Organismes nationaux

7.1 Fonds Jeunesse Québec



Mission

En février 2000, le Sommet du Québec et de la Jeunesse a rassemblé des acteurs du développement social, économique et culturel du Québec. En cette occasion unique, un *Fonds Jeunesse Québec* est apparu comme une solution novatrice et efficace en mesure de répondre aux besoins actuels et futurs de la jeunesse.

Ce fonds de 240 millions de dollars, auquel le gouvernement québécois et l'entreprise privée ont contribué à parts égales, vise à soutenir les initiatives d'insertion sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes, et ce, par le **financement de projets structurants** qui tiennent compte des réalités régionales, des problématiques d'insertion en emploi et de la lutte à l'exclusion.

Objectif

Favoriser l'insertion sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes de 15 à 30 ans.

Notez que la date limite de dépôt de candidatures était le **30 juin 2003**. Les nouveaux fonds sont gérés par les Forums jeunesse régionaux.

Coordonnées

Fonds Jeunesse Québec
675, rue Saint-Amable, bureau 130
Québec (Québec) G1R 2G5
Tél. : (418) 648-6555
Télec. : (418) 648-0809
Courriel : info@fondsjeunessequebec.com
Site Internet : www.fondsjeunessequebec.com

7.2 Secrétariat à la jeunesse

Mandats

Le Secrétariat à la jeunesse agit comme observateur privilégié du gouvernement en ce qui a trait à la situation des jeunes. Il assiste le premier ministre dans l'exercice de ses responsabilités à l'égard de la jeunesse.

Les mandats du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) s'articulent autour de six volets principaux, dont voici ceux qui nous intéressent le plus :

Le financement de l'action jeunesse

Le SAJ voit notamment à assurer un financement de base des forums jeunesse régionaux. Il soutient également des projets et des actions issus du milieu des jeunes. Par ailleurs, il effectue le suivi des conventions des subventions issues du Fonds Jeunesse Québec.

La coordination des actions gouvernementales en matière de jeunesse

Le SAJ agit à titre de coordonnateur interministériel afin d'assurer la cohérence des actions gouvernementales qui concernent la jeunesse.

Personnes-ressources

Daniel Thouin

daniel.thouin@mce.gouv.qc.ca

Rémi Côté

remi.cote@mce.gouv.qc.ca

7.3 Conseil permanent de la jeunesse



Mission

Le Conseil vise par ses recherches et ses actions à défendre les besoins et les intérêts de la jeunesse. Il vise également à promouvoir l'apport des jeunes à l'évolution de la société québécoise.

Mandats

Le mandat de l'organisme : conseiller le ministre responsable de la jeunesse sur toute question relative à la jeunesse, notamment quant à la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel.

Le Conseil peut formuler des avis au ministre, effectuer ou faire effectuer des études et des recherches qu'il juge nécessaires à l'exercice de sa fonction, solliciter des opinions ou recevoir les requêtes des personnes et des groupes au sujet de la jeunesse, fournir de l'information au public sur toute question relative aux besoins et aux intérêts de la jeunesse et, enfin, former des comités spéciaux.

Le Conseil doit également donner son avis au ministre sur toute question que celui-ci lui soumet relativement aux intérêts de la jeunesse. De plus, il doit effectuer ou faire effectuer les études et recherches qui lui sont demandées par le ministre.

Le Conseil s'assure qu'on donne suite à ses avis.

Personne-ressource

M. Patrick Lebel
patrick.lebel@cpj.gouv.qc.ca

8 Annexe 1 : Comité Jeunes/FQM

Organisme	Représentant(e)	Coordonnées
Conseil permanent de la jeunesse	Patrick Lebel	patrick.lebel@cpj.gouv.qc.ca
Forums régionaux	Marie-Ève Proulx	jeunesse@regions.qc.ca
Ass. des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec (ACEEQ)	Micheline Locas	locasm@acee.qc.ca
Place aux jeunes	Gino Reeves	gino@placeauxjeunes.qc.ca
Ag de liaison Place aux Jeunes Mtl	Brigitte Dufour	Réf. Gino Reeves
Association des jeunes ruraux du Qc	Annie Chabot	ajrq@ivic.qc.ca
Maire Rivière-à-Pierre	Gaétan Saint-Laurent	rivapier@globetrotter.net
Partenaires 12-18	Gilles Cayer	partenaires12-18@ivic.qc.ca
Secrétariat à la jeunesse	Rémi Côté	remi.cote@mce.gouv.qc.ca
Secrétariat à la jeunesse	Simon Chabot	simon.chabot@mce.gouv.qc.ca
Conseil de bande de Betsiamites	Adélarde Benjamin	adelard.benjamin@betsiamites.ca
Conseil de bande de Betsiamites	Paul Volant	paul.vollant@betsiamites.ca
Maire de Saint-Séverin, préfet MRC Robert-Cliche, représentant « sage »	Jean-Noël Ouellet	jnodan@globetrotter.net
Accès Entrepreneur plus	Paul-Arthur Fortin	acesentrepreneur@oricom.ca
Stratégies Conseils	Yves Côté	coty@videotron.ca
Tremplin pour l'emploi	Martin Clark	mclark@reseautage.com
Projet « RAJ »	Denis Trottier	dtrottier@cstfelicien.qc.ca
Forum régional	Emma Savard	cjbsl@hotmail.com

Carrefour Jeunesse Emploi	Steve Gignac	sgignac@mediom.qc.ca
Association des centres locaux de développement (ACLDQ)	Pierre Drapeau	pdrapeau@acldq.qc.ca
Réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités/Stratégie jeunesse (SADC)	Johanne Michaud	jmichaud@ciril.qc.ca
Villes et villages en santé	Julie Lévesque	julie.levesque@inspq.qc.ca
Porte-parole « jeune femme » et responsable du Fonds jeunesse	Natacha Jean	njean@fondsjeunessequebec.com
FQM	Michel Fernet	mfernet@fqm.ca
FQM	Marie-Joëlle Brassard	mjbrassard@fqm.ca
FQM	Alexandre Normand	alexnormand@hotmail.com

9 Annexe 2 : Échéanciers

<p>AUTOMNE 2003</p>	<p>Former de votre comité jeunesse Réaliser votre événement Former votre comité de suivi</p>
<p>PRINTEMPS 2004</p>	<p>Avec votre comité de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fixer des objectifs pour l'année Élaborer un plan d'action local Présence assidue et implication constante des jeunes dans le milieu Penser aux élections municipales générales de 2005 Trouver des activités pour informer les jeunes sur le fonctionnement d'un conseil municipal
<p>AUTOMNE 2004</p>	<p>Recruter les jeunes désireux de se présenter au conseil municipal pour les élections de 2005</p> <p>Sensibiliser, former et informer les jeunes intéressés à la politique municipale sur les démarches qu'ils auront à entreprendre</p> <p>Inciter les jeunes à participer aux séances de conseil municipal</p> <p>Réaliser des activités qui mettent en présence jeunes et élus</p>
<p>2005</p>	<p style="text-align: center;">ÉLECTIONS GÉNÉRALES :</p> <p style="text-align: center;">Présentation de jeunes candidats aux élections</p>

SOYONS INNOVATEURS!